



Présentation semestrielle

Nairobi, Kenya, Novembre 2022



African Trade Insurance Agency
Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique



Clause de non-responsabilité

Cette présentation est fournie à titre indicatif uniquement et n'a pas fait l'objet d'audit. Les chiffres réels peuvent différer des projections. L'ACA ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie quant à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à la fiabilité de ces renseignements et décline expressément toute responsabilité à l'égard de tout préjudice, perte ou risque découlant de l'utilisation ou de l'exploitation des informations qui y sont fournies.

Focus

- Aperçu
- Résultats du premier semestre
- Portefeuille de risques
- Détails du traité et perspective
- Risque de crédit
- Analyse par pays
- Réclamations
- ESG
- Secteur énergétique
- Perspectives de 2023

Aperçu

Point fort:	Commentaires
Capital:	En juin 2022, le capital total s'élevait à 416,8 MUSD (346,6 MUSD en juin 2021) et le total des fonds propres à 530,1 MUSD (445,9 MUSD en juin 2021).
Activités:	i) Renouvellements : On constate une légère baisse des primes nettes acquises et de l'exposition nette. Cette baisse est principalement due à un taux de renouvellement plus faible, vu que plusieurs transactions étaient encore en cours de négociation au 30 juin 2022 et aux amortissements. Les renouvellements se sont prolongés au Zimbabwe et au Malawi tandis que M-pesa a été restructuré et toutes les primes seront perçues en décembre. TDB – RwandAir a été annulé mais il a été remplacé par une nouvelle transaction. On s'attend que tous les renouvellements soient conclus avant la fin de l'année. ii) Pipeline : Il existe un portefeuille important de transactions souveraines suite à des discussions directes entre l'ACA et les États membres/conseillers, notamment en Angola, au Bénin, en Tanzanie et en Ouganda. D'autres discussions sont en cours au Sénégal, au Togo, au Niger, à Madagascar, au Rwanda et au Cameroun, tandis que nous restons très sélectif en Éthiopie, au Ghana, au Malawi, au Nigeria et au Sud-Soudan. Par ailleurs un réengagement est prévu au Kenya et en Zambie, mais des défis restent en RDC et au Burundi.
Sinistres:	Un suivi proactif auprès des ministères des Finances a permis de prévenir des sinistres au Burundi. Le Ghana et le Kenya restent toujours sur la liste de surveillance et un suivi continu est effectué pour éviter une réclamation potentielle
Equipe de Gestion:	Le processus de recrutement au poste de Directeur des Risques est en cours, suite au départ de Deepak Dave. Par ailleurs, nous finalisons le recrutement du chef de personnel, un poste de gestion clé.
Personnel:	Le processus de recrutement en vue de renforcer les départements des Sinistres et de la Gestion des risques est achevé. Toutefois, celui d'un responsable de la conformité des entreprises, chargé de la vérification de la clientèle (KYC) est en voie d'achèvement. De Plus, le recrutement de souscripteurs, y compris pour la RLSF est en cours alors qu'une avocate d'affaires a été sélectionnée et est en cours d'intégration.

États membres de l'ACA (en Octobre 2022)



Membres corporatifs

- Banque Africaine de Développement (BAD)
- African Reinsurance Corporation (Africa Re)
- Atradius Participations Holding
- CESCE, l'agence espagnole de crédit à l'exportation
- Chubb
- Ministre des Finances de l'Inde (représenté par ECGC)
- SACE SIMEST
- Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA)
- Trade and Development Bank(TDB)
- Kenya Reinsurance Corporation
- Zep Ré
- UK Export Finance(UKEF)

Résultats du S1 2022 : Capital*

Afrique Centrale		Afrique du Sud		États Membres Non-Africains	
Cameroun	13,4	Malawi	19,1	Inde (ECGC)	12,5
RDC	21,2	Madagascar	7,7		
		Zambie	18,5		
		Zimbabwe	14,2		

Afrique de l'Est		Afrique de l'Ouest		Actionnaires Institutionnels	
Burundi	16,3	Bénin	33,3	Banque Africaine de Développement	15,0
Ethiopie	7,7	Côte d'Ivoire	21,8	Chubb	10,5
Kenya	30,4	Ghana	18,5	Sace SpA	10,0
Rwanda	9,3	Nigéria	14,8	CESCE	1,4
Sud Soudan	9,9	Niger	13,0	African Reinsurance Corp.	1,0
Tanzanie	18,0	Togo	35,4	Kenya Reinsurance Corp.	1,1
Ouganda	24,3			Trade & Development Bank	1,0
				ZEP- Re	0,5
				COMESA	0,1
				UK Export Finance	0,1
				Atradius	0,1

Capital Total
417 MUSD

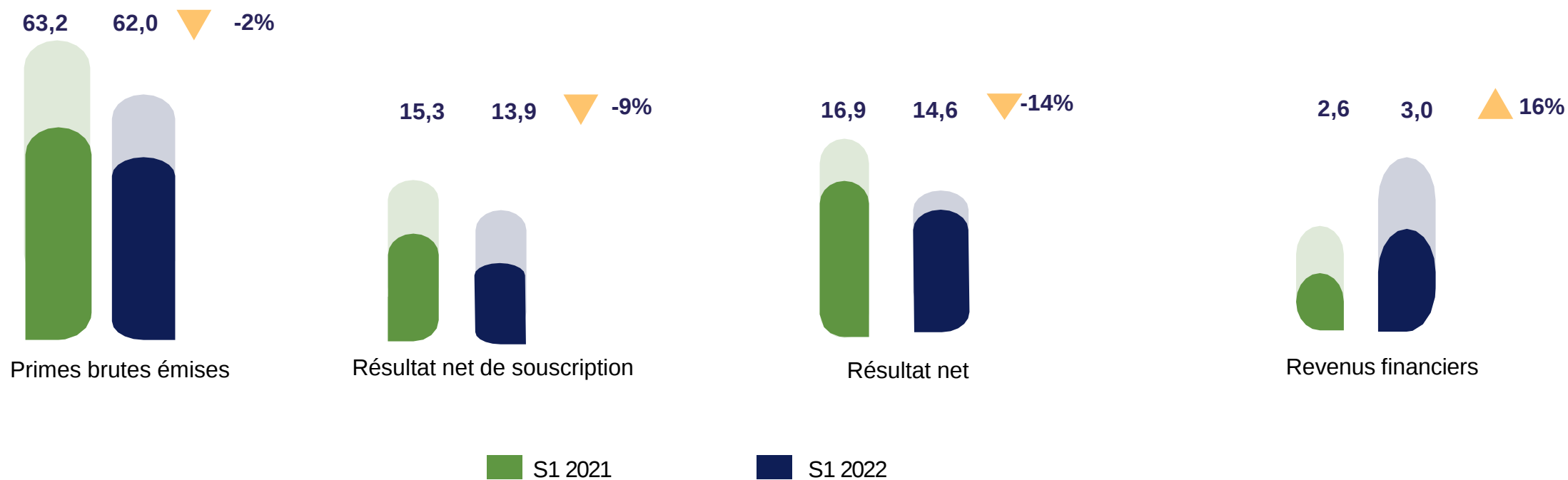
**Total des
Capitaux
Propres**
530 MUSD

*Comptes non audités du S1 2022



Performance financière: Indicateurs Clés*

Revenus (en MUSD)

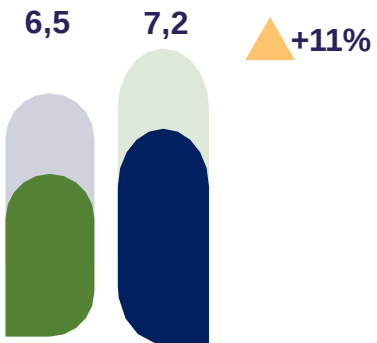


* Comptes non audités du S1 2022

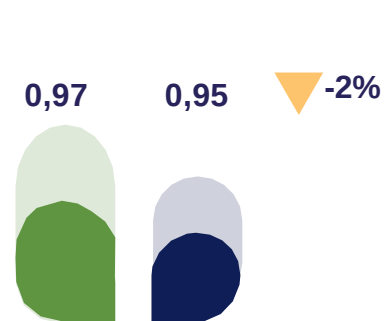
Résultats de S1 2022 :

Points saillants financiers

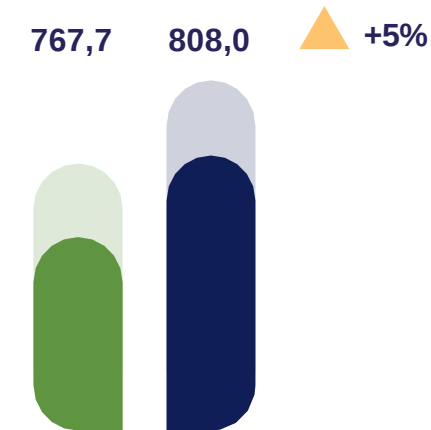
Exposition Brute (en Milliard d'USD)



Exposition Brute (en MUSD)



Total des Actifs (en MUSD)



S&P Global
Ratings

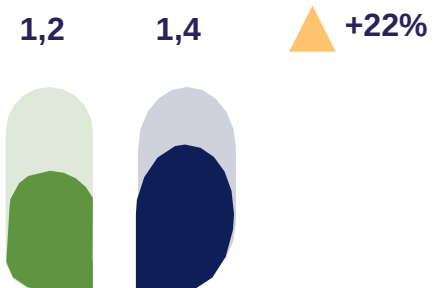
A/Stable

MOODY'S

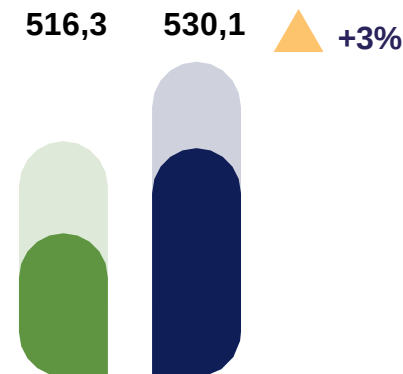
A3/Stable

La cote de crédit « A » de l'ACA a été maintenue par Moody's et S&P en 2021. Ces notations positives sont basées sur l'engagement de la part des actionnaires de l'ACA de continuer accorder à l'assureur multilatéral le statut de créancier privilégié.

Sinistre net (en MUSD)



Total des Capitaux Propres (en MUSD)



S1 2021

S1 2022

* Comptes non audités du S1 2022



S1 2022:

Etats financiers condensés

COMPTE DE RESULTAT RÉSUMÉ			
('000' d'USD)	S1 2022	S1 2021	% de la Croissance
Primes Brutes Emises	62 018	63 199	-2%
Primes Nettes Acquises	9 311	9 430	-1%
Commissions Nettes Perçues	11 285	11 049	2%
Charges d'Exploitation Nettes	(5 255)	(3 975)	32%
Sinistres Nets	(1,429)	(1 170)	22%
Resultat net de souscription après sinistre	13 912	15 334	-9%
Revenu Financier Net	3 041	2 623	16%
Autres Pertes/Gains	(2 378)	(1 091)	118%
Résultat Net	14 575	16 866	-14%
Ratio des Coûts sur Primes Acquises Nettes	56%	42%	
Ratio de Commission sur Primes Acquises Nettes	-121%	-117%	
Ratio des Sinistres sur Primes Acquises Nettes	15%	12%	
Ratio Combiné sur Primes Acquises Nettes	-49%	-63%	

* Comptes non audités du S1 2022



S1 2022/EXERCICE 2021:

Situation Financière*

(en milliers d'USD)	30-06-2022	31-12-2021
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	139 393	138 396
Créances nées d'opérations d'assurance et de réassurance	18 037	23 825
Autres actifs	3 380	2 980
Recouvrements et part des réassureurs dans les provisions pour sinistres	120 703	94 841
Recouvrements	6 147	6 079
Part des réassureurs dans les provisions pour primes non acquises	49 288	53 634
Frais d'acquisition reportés	1 757	1 739
Véhicules et équipements	356	390
Actifs incorporels	446	352
Autres actifs financiers	25 050	36 026
Placement dans les fonds du marché monétaire	1 617	1 738
Placements dans des obligations à taux variable	102 168	85 067
Placements obligataires	339 700	322 677
Total actif	808 042	767 744
PASSIF		
Dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance	32 751	29 460
Autres dettes	3 160	2 313
Provisions pour sinistres	133 103	105 381
Part des réassureurs dans les recouvrements	11 612	13 529
Provisions pour primes non acquises	58 713	62 028
Commissions cédées non acquises	12 066	12 166
Subventions non acquises	19 316	18 791
Dettes financières - Emprunt IDA	7 240	7 825
Total passif	277 961	251 493
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	370 200	365 300
Prime d'émission	44 995	42 172
Capital non alloué	1 631	1 383
Réserves	113 255	107 396
Total Capitaux Propres	530 081	516 251
Total Capitaux Propres et Passif	808 042	767 744

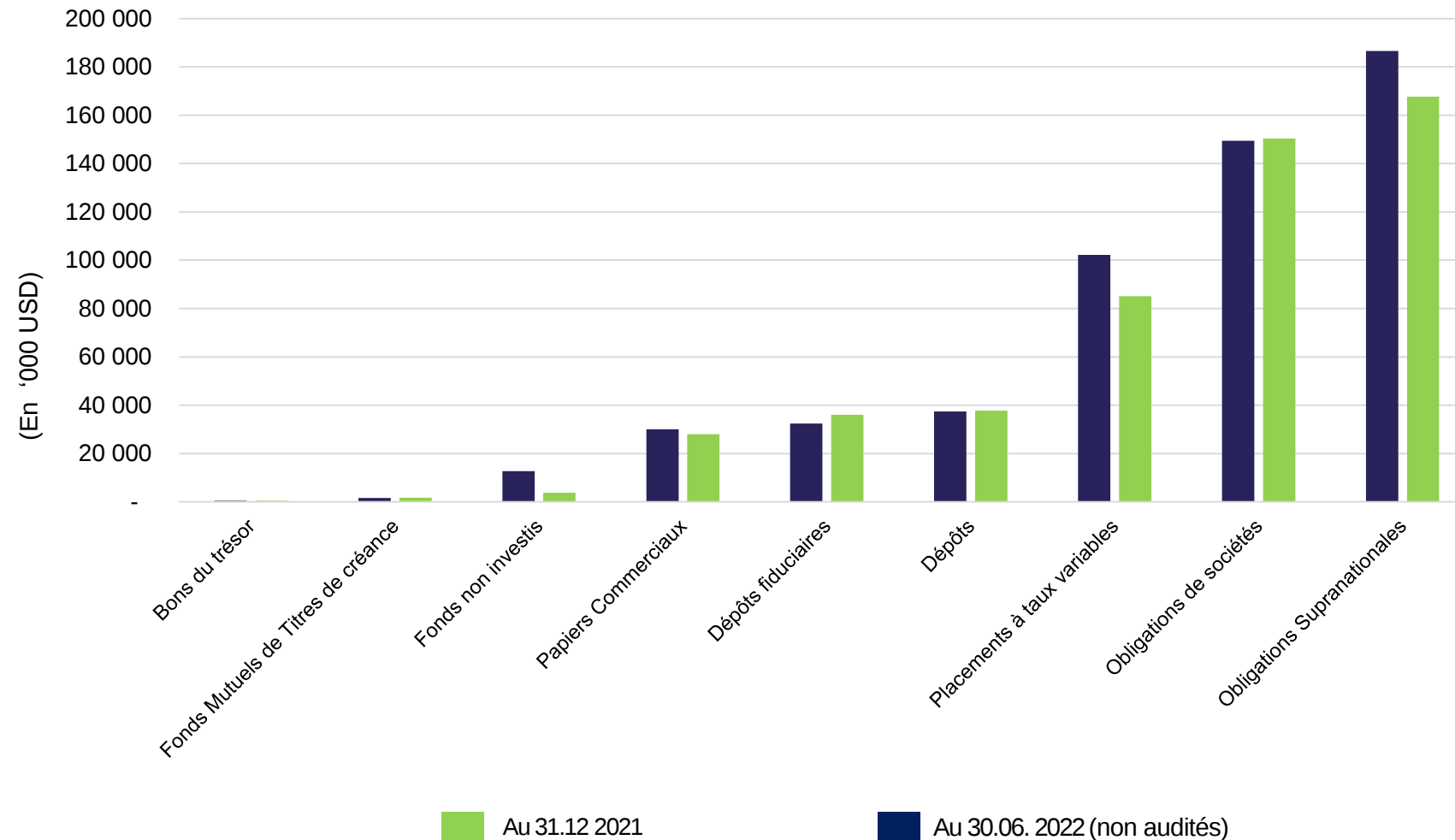
* Comptes non audités du S1 2022



EXERCICE 2021 – S1 2022:

Portefeuille d'investissement (par Types d'Investissements)

Une liquidité élevée assure notre constante flexibilité.



Portefeuille de risques:

Expositions par risque pays

(en Milliers d'USD)	30-Juin-22		31-Dec-21	
Pays de risque	Expositions Brutes	Expositions Nettes	Expositions Brutes	Expositions Nettes
Bénin	848 655	57 499	900 542	63 264
Burundi	50	50	50	50
Cameroun	-	-	14 168	4 306
Côte d'Ivoire	894 122	79 840	942 574	77 617
RDC	199 627	52 950	184 738	44 076
Ethiopie	861 243	53 046	329 428	27 003
Ghana	458 039	78 637	390 788	61 778
Kenya	726 983	127 810	720 367	125 725
Madagascar	44 855	9 946	44 855	9 946
Malawi	299 644	39 462	307 038	42 731
Niger	216 060	24 604	217 137	24 662
Nigéria	398 098	68 098	351 585	69 193
Rwanda	70 721	31 956	139 664	47 239
Sénégal	112 038	10 083	-	-
Sud Soudan	98 000	24 500	50 000	12 500
Tanzanie	282 116	60 602	345 329	70 203
Togo	291 519	31 876	305 644	33 092
Ouganda	178 173	46 118	195 497	52 331
Zambie	337 032	19 189	346 032	22 189
Zimbabwe	78 491	19 008	85 835	21 456
Sous-total pays membres	6 395 467	835 278	5 871 270	809 361
Sous-total non membres et multilatéraux	754 792	119 522	755 582	124 265
Total	7 150 259	954 799	6 626 852	933 626

Comptes non audités du S1 2022



Portefeuille du risque:

Expositions par risque pays (Suite...)

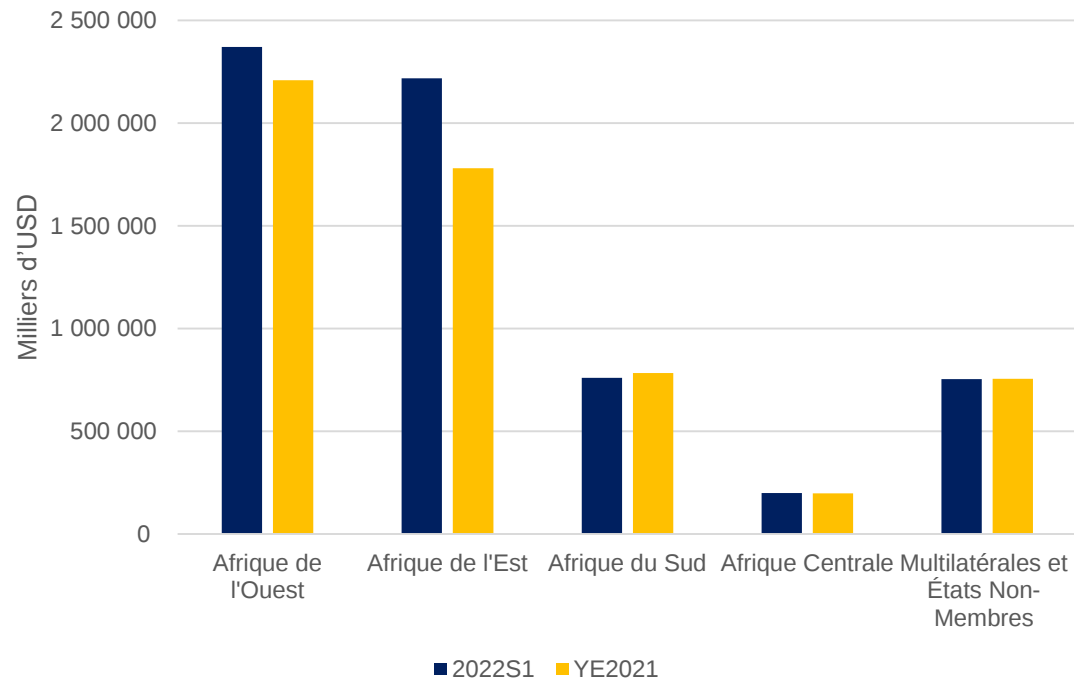
(en Milliers d'USD)	30-Juin-22		31-Déc-21	
Pays de risque	Expositions Brutes	Expositions nettes	Expositions Brutes	Expositions Nettes
Sous-total pays membres	6 395 467	835 278	5 871 270	809 361
Multilatéraux	52 657	8 448	66 056	10 437
Angola	396 563	26 346	396 563	26 346
Botswana	25 246	-	-	-
Burkina Faso	22 659	5 672	17 670	4 427
Egypt	38 548	6 551	44 203	6 834
Érythrée	10 764	2 153	10 764	2 153
Gabon	35 156	8 794	29 323	7 331
Mali	4 272	1 068	4 272	1 068
Ile Maurice	3 691	1 846	4 429	2 215
Mozambique	93 770	25 418	89 335	24 479
Afrique du Sud	19 223	6 929	23 723	8 429
États Unis	9 350	4 850	9 350	4 850
Chine	9 066	4 533	26 066	8 783
Corée du Sud	11 176	5 588	11 176	5 588
Allemagne	19 296	9 648	19 296	9 648
Danemark	3 355	1 678	3 355	1 678
Sous-total Etats non membres et multilatéraux**	754 792	119 522	755 582	124 265
Total	7 150 259	954 799	6 626 852	933 626

** L'ACA accompagne les investissements et les échanges commerciaux, y compris les exportations, ce qui explique les expositions dans les pays non africains.

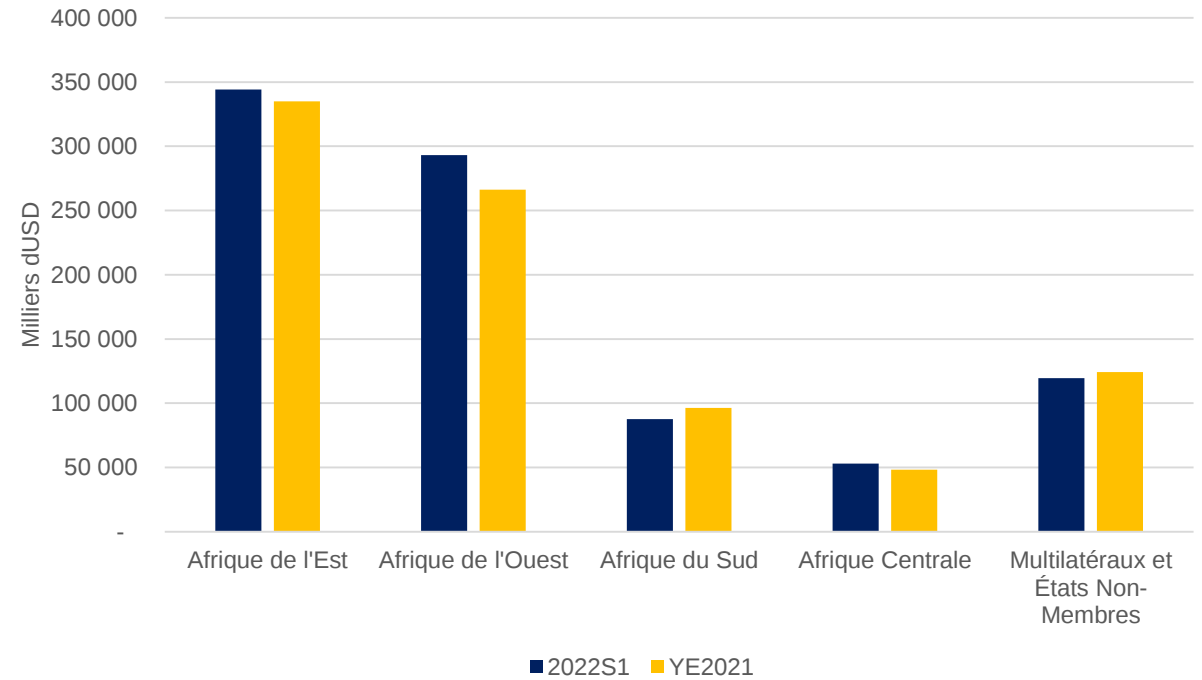
Portefeuille de risques:

Expositions Régionales

Expositions brutes par region



Expositions nettes par region



Portefeuille de risques:

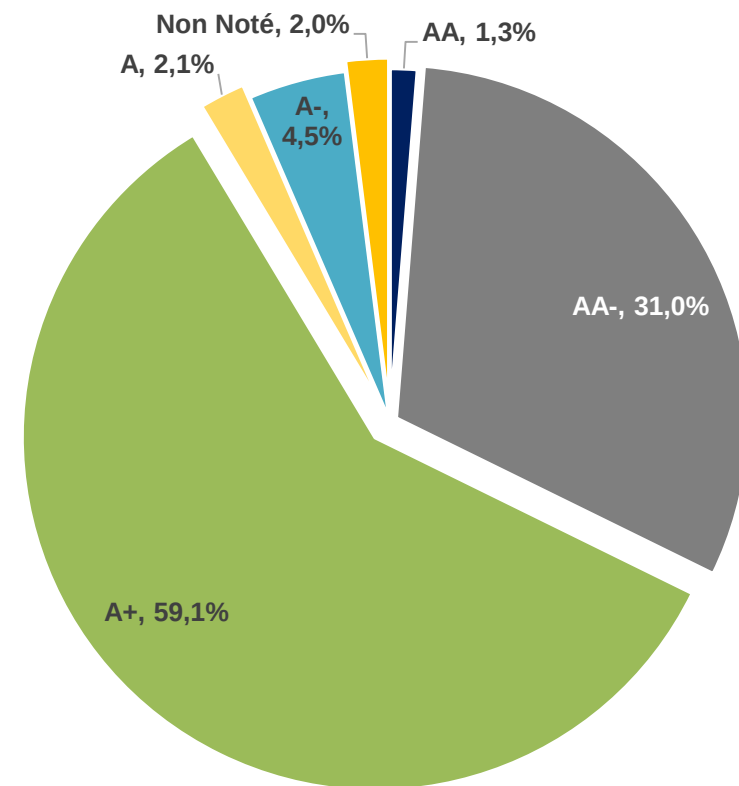
Distribution des expositions cédées en réassurance

Notation S&P	Poids en % des expositions cédées	Poids en % des expositions cédées
	30-Juin-22	30-Juin-21
AA	1,3%	0,7%
AA-	31,0%	38,2%
A+	59,1%	52,6%
A	2,1%	1,5%
A-	4,5%	5,3%
Non Noté (*)	2,0%	1,6%
Total	100,0%	100,0%

Nous avons des partenaires de réassurance solides jouissant d'une notation de crédit minimale de 'A' d'agences de notation de crédit reconnues à l'échelle internationale.

(*) noté A- ou équivalent par au moins une des autres agences de notation à l'exception d'une contrepartie multilatérale qui a été approuvée par le Conseil d'administration et qui couvre 0,1 % (2021S1 : 0,2 %) des primes cédées.

Réassurance selon la notation S&P des réassureurs au S12022



Portefeuille de Risques:

Expositions par produits et par secteurs

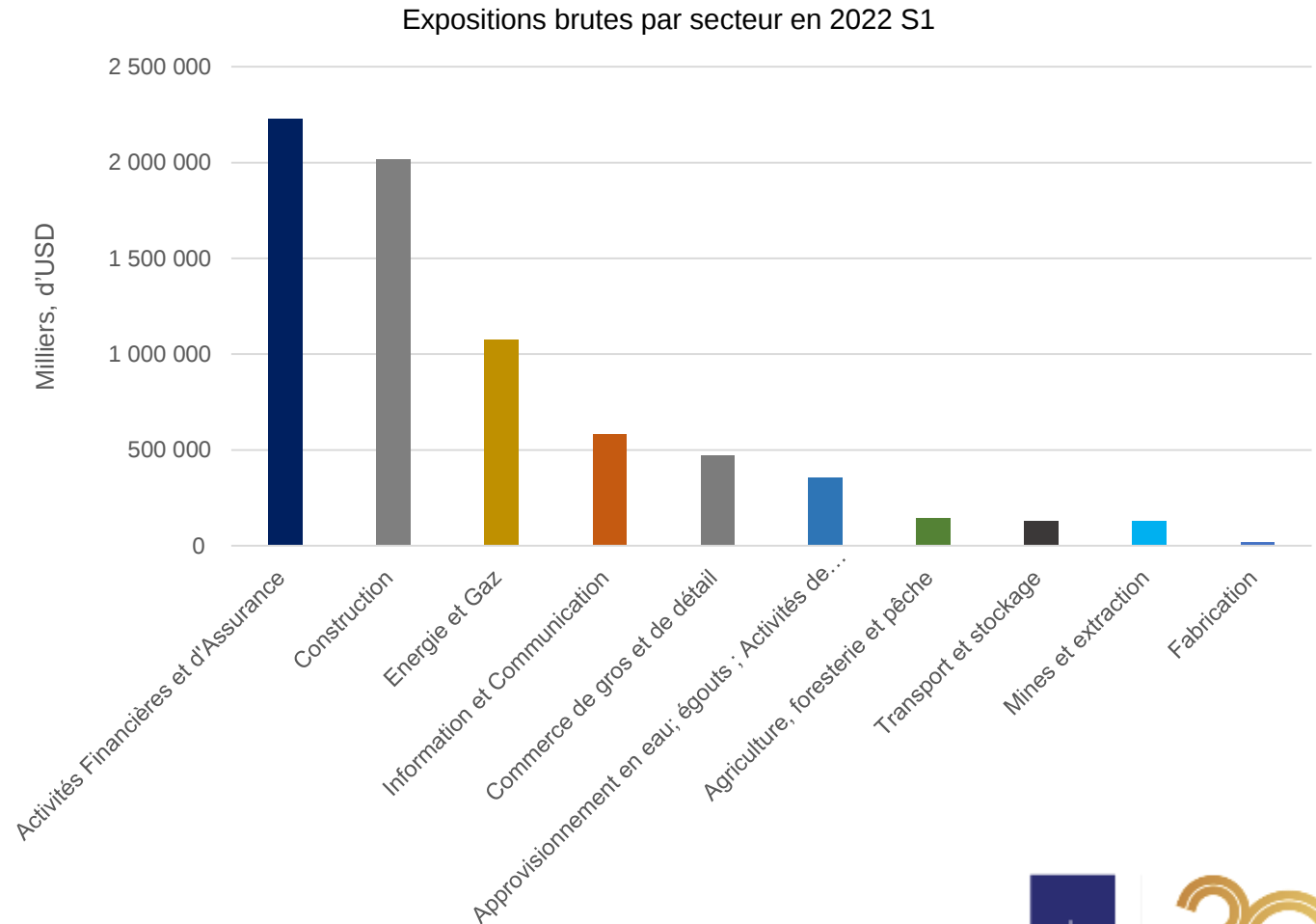
(en milliers d'USD)	30-Juin-22		31-Dec-21	
Produit	Expositions brutes	Expositions nettes	Expositions brutes	Expositions nettes
Portefeuille de banque *	123 715	42 545	149 070	46 780
Obligation	56 596	10 120	54 527	9 299
CRI-SO**	1 344 411	309 991	1 395 359	326 967
CRI-WTO***	6 377	3 189	6 377	3 189
PRI****	5 619 161	588 955	5 021 519	547 392
Total	7 150 259	954 799	6 626 852	933 626

*Risques de crédit – avec des banques locales sous couverture de portefeuille

**Assurance Credit – Single Obligor **

***Assurance Crédit – Whole Turn Over

****Paiements souverains et sous-souverains et Assurance risque politique



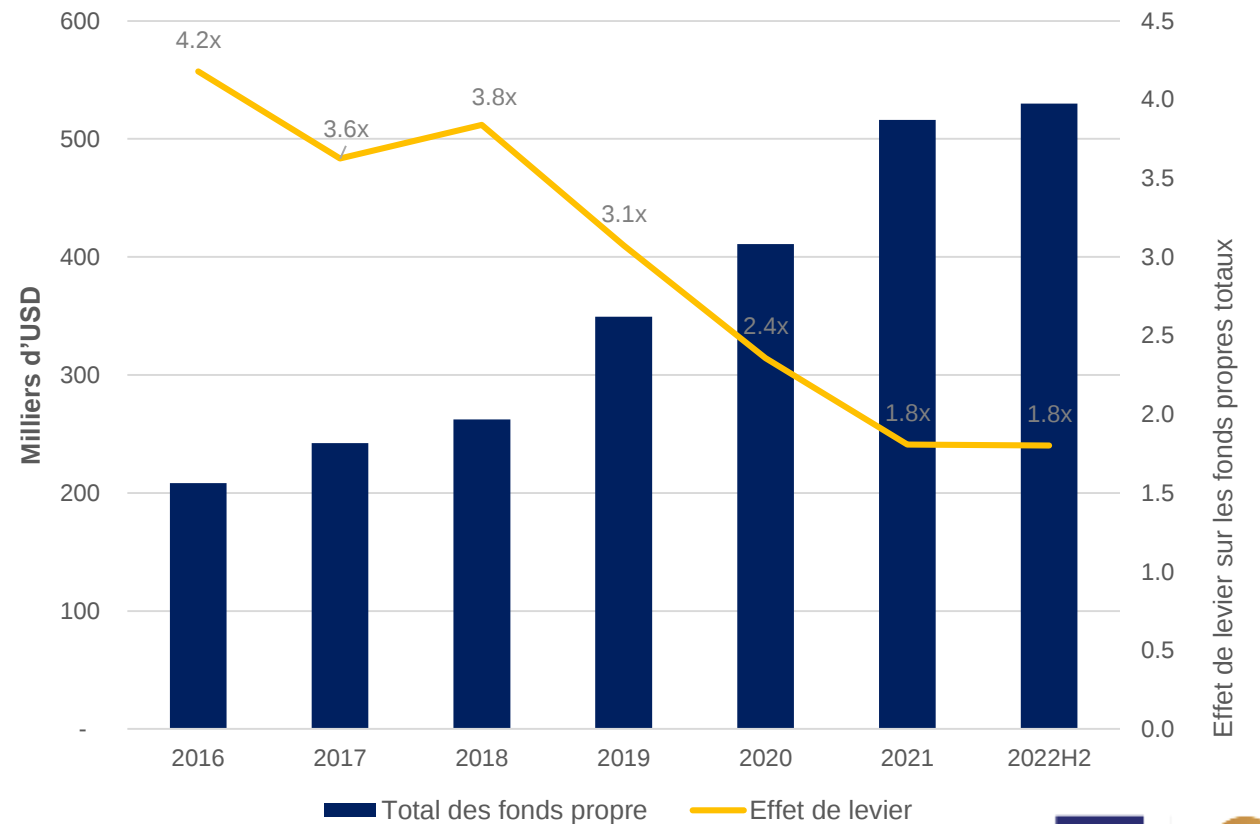
2016 – 2022 S1:

Capitaux propres et effet de levier du portefeuille

(en Milliers d'USD)

Année	Fonds propres	Expositions nettes totales	Levier
2016	208	870	4,2
2017	242	878	3,6
2018	262	1 007	3,8
2019	349	1 074	3,1
2020	411	968	2,4
2021	516	934	1,8
2022S2	530	955	1,8

Total des fonds propres et effet de levier du portefeuille sur l'exposition nette



2016 – 2022 S1:

Capitaux propres et effet de levier du portefeuille (Suite...)

- Le ratio de levier de l'ACA est resté à un niveau modeste à la fin du deuxième trimestre de 2022, soit à 1,80x.
- Le ratio de levier a connu une baisse au cours des trois dernières années, les fonds propres totaux de l'ACA ayant augmenté à un rythme de croisière bien plus rapide (de USD 349 millions à USD 530 millions) que celui observé pour l'exposition nette totale (oscillant entre USD 1,0 milliard et USD 930 millions).
- De plus, nos plus gros clients n'ont pas encore augmenté de manière significative leurs limites sur l'ACA, ce qui limite notre marge brute (ACA + Traité) et ne permet pas à l'ACA de mobiliser ses capacités par transaction.
- Depuis le début de l'année 2022, l'ACA a mis en œuvre des mesures stratégiques pour augmenter le taux de rétention global, optimisant ainsi l'utilisation de la capacité nette disponible, par exemple en intégrant de nouvelles contreparties, en commercialisant les produits de l'ACA dans de nouveaux marchés et en travaillant davantage avec les DFI régionales.



ESG

Normes auxquelles l'ACA s'engage

La politique E&S de l'ACA a été mise en place en 2017. L'ACA s'engage à respecter les normes comme suit :

1. Normes de performance du IFC (2012)
2. Déclaration de l' EIB sur les principes et normes environnementaux et sociaux (2009) et Manuel environnemental et social (Décembre 2018)
3. Système de sauvegardes intégré de la BAD (2013)
4. Directive sur l'évaluation de la durabilité et gestion des aspects environnementaux, sociaux et climatiques de la KfW : Principes et procédures (Février 2021)
5. Directives environnementales, sanitaires et sécuritaires (EHS) du Groupe de la Banque Mondiale
6. Normes de l'Organisation Internationale du travail (ILO)

Cadre de gestion des risques E&S de l'ACA

Le processus de gestion des risques E&S de l'ACA comprend les étapes suivantes :



Sélection



- ✓ Vérifier la conformité aux critères d'éligibilité et à la liste d'exclusion de l'ACA
- ✓ Identifier les principaux risques et opportunités ESG
- ✓ Normes de performance de l'IFC susceptibles d'être déclenchées par le projet

Classification



Selon le profil de risque E&S et selon que l'entreprise peut être considérée comme une opération existante ou un nouveau projet, les catégories suivantes seront appliquées :

- ✓ Catégorie A (projets à haut risque E&S)
- ✓ Catégorie B (projets à risque moyen E&S)
- ✓ Catégorie C (projets à faible risque E&S)

Cadre de gestion des risques E&S de l'ACA (Suite...)

Diligence Raisonnable



Décision et surveillance

Catégorie A & B : Aucun changement

1) Vérification de l'implication significative d'institutions financières (IF) réputées ou la disponibilité d'une documentation solide de la diligence raisonnable environnementale et sociale.

- ✓ *Si tel est le cas, contrôle de plausibilité pour la catégorie B et vérification pour la catégorie A des résultats de la diligence raisonnable environnementale et sociale de l'institution financière*
- ✓ *Si non, préparer une étude pour une ESDD*

2) S'assurer que la conformité aux normes appliquées est atteinte

- ✓ *Si tel est le cas, les clauses E&S doivent être incluses dans la politique*
- ✓ *Si non, élaboration d'un plan d'action environnemental et social (ESAP) et inclusion des clauses E&S dans la politique.*

3) Un suivi régulier de la mise en œuvre est requis

Approche progressive de l'intégration de l'ESG

Type de police	Exigences de l'ESG
Extension des polices	✓ Aucune exigence ESG supplémentaire à demander à l'assuré ✓ Tenir informé l'assuré de la nouvelle police ESG de l'ACA et de l'exigence d'une revue ESG avant le renouvellement des polices.
Renouvellement des polices	✓ Demander une revue ESG (le cas échéant, cette demande doit être faite AVANT de confirmer le renouvellement). ✓ Tenir l'assuré informé suffisamment tôt que le renouvellement de la police est assujetti à une revue ESG conformément à la police ESG de l'ACA.
Nouvelles polices	✓ Tenir l'assuré informé dès le début que l'approbation de la transaction dépendra d'une évaluation ESG satisfaisante conformément à la police ESG de l'ACA.



RLSF

Structure originale de la RLSF (Phase 1)

Mode de fonctionnement:

- Les parties prenantes – l'ACA, la KfW et la Banque Émettrice de LC (Absa Afrique du Sud)
- Absa Afrique du Sud émet des lettres de crédit stand-by(SBLC) aux IPP
- Absa Afrique du Sud est protégée par (i) *des garanties en espèces* et (ii) *des garanties sur demande* de l'ACA
- L'IPP signe un accord sur les conditions d'utilisation avec l'ACA et Absa ; par la suite, Absa émet les SBLC. Chaque SBLC émis couvre jusqu'à six (6) mois de revenus de l'IPP.
- Critère d'éligibilité:
 1. Projets d'énergie renouvelable de petite et moyenne taille (jusqu'à 50 MW).
 2. Les pays hôtes doivent avoir signé un protocole d'accord avec l'ACA.

Structure originale de la RLSF (Phase 1)

Portefeuille de la phase 1 : 5 projets d'une taille totale de portefeuille de 11 267 500 USD (rétention d'Absa de **49 875 USD**, le reste étant couvert par des subventions.)

Parrains du projet / Nom	Pays	Taille du Projet(MW)	Montant couvert (USD)	Retention d'Absa (USD)	Expositions nettes au RLSF(USD)
Gigawatt Global - Mubuga solaire PV	Burundi	7,5	997 500	49 875	947 625
Serengeti - Nkhotakota solaire PV	Malawi	21	2 400 000	-	2 400 000
JCM Matswani - Salima solaire PV	Malawi	60	4 400 000	-	4 400 000
Serengeti - Nyamwamba II	Ouganda	7,8	1 350 000	-	1 350 000
JCM - Golomoti solaire PV	Malawi	20	2 120 000	-	2 120 000
		116,3	11 267 500	49 875	11 217 625

Garantie en espèces de 11 217 625 USD déposée sur un compte de sécurité
Rétention de l'ACA : l'ACA est tenue de contribuer à hauteur de 5% aux pertes non recouvrées **12 mois après la date de paiement de la réclamation**



Nouvelle structure de la RLSF (Phase 2)

Mode de fonctionnement:

- Les parties prenantes – l'ACA, la KfW et Norad.
- L'ACA émettra des garanties directement aux IPP sans l'intervention d'une banque émettrice de LC.
- Les garanties émises par l'ACA seront soutenues par des garanties en espèces et des garanties.

Changements clés:

- Un seul « accord de soutien aux liquidités » est émis par l'ACA
- La garantie couvre jusqu'à 12 mois de revenus de l'IPP
- Les grands projets sont pris en compte

RLSF : aller de l'avant

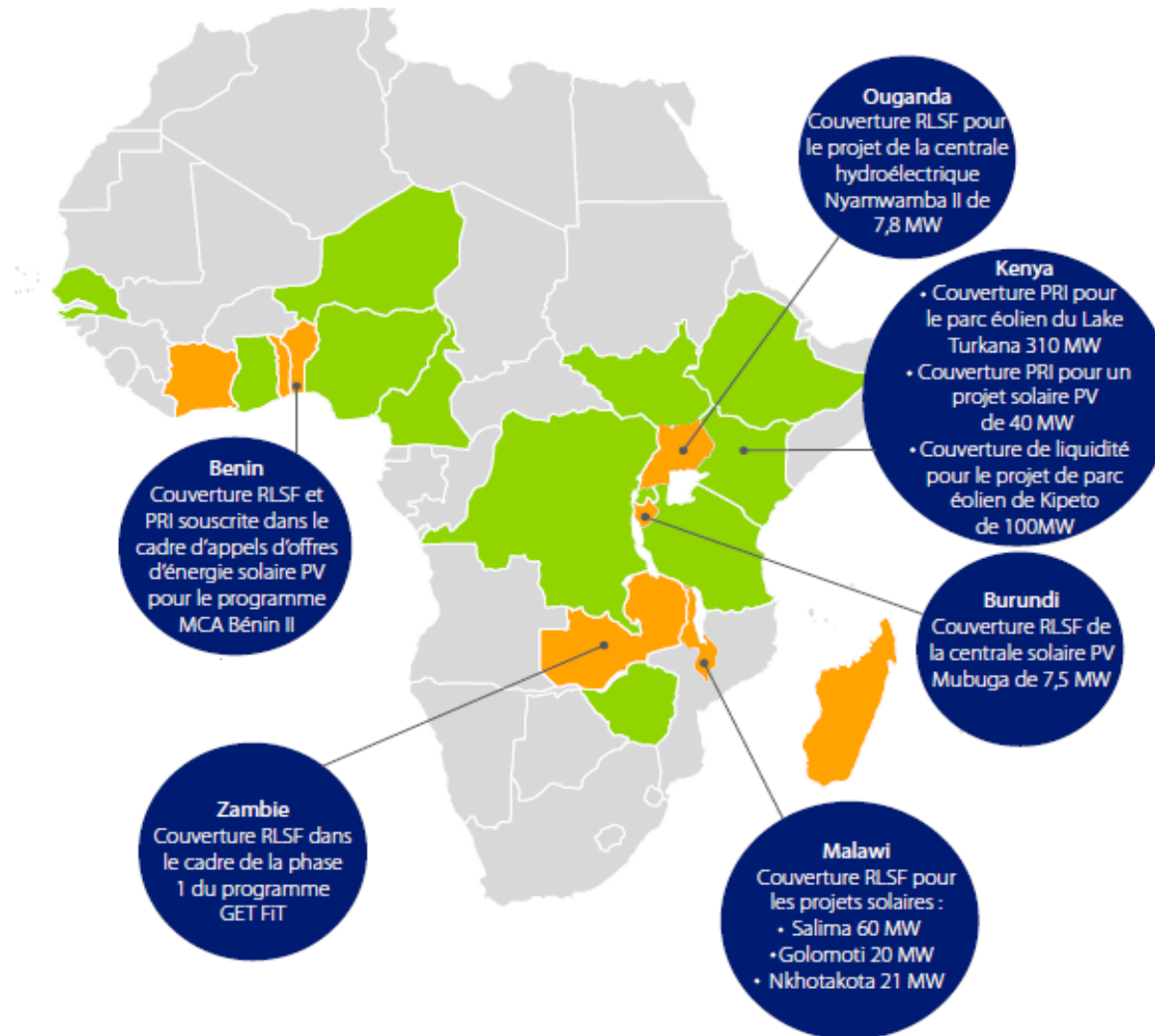
Etapas suivantes :

- La phase 1 de la RLSF a été clôturée avec 5 projets appuyés.
- Engagement de pays supplémentaires à travers le continent en vue de signer le protocole d'accord RLSF.

Au-delà de la RLSF:

- L'ACA s'engagera sur le marché pour développer des produits de garantie sur mesure ciblant les projets d'énergie renouvelable distribuée (C&I, projets hors réseau, etc.).
- L'ACA s'emploiera à mettre en place une équipe chargée des transactions du secteur de l'énergie, ce qui permettra de renforcer les capacités internes.
- Soutien technique aux services publics d'électricité et aux régulateurs africains.

Projets et initiatives appuyés dans le secteur de l'énergie



Outil de transparence

- L'outil de transparence fournit des informations utiles en matière de solvabilité aux banques et autres créanciers.
- L'outil de transparence permet de démontrer aux IPP qu'ils sont traités de manière équitable par rapport aux autres fournisseurs.
- Toutes les informations de paiement fournies par les IPP et les acheteurs sont agrégées et rendues anonymes sur le site Web et dans les rapports nationaux.



ACA SIÈGE- KENYA

5ème étage, Kenya-Re Towers
Upperhill, Off Ragati Road, Nairobi
Tél: (+254) 20 272 6999 / 271 9727
Mobile: (+254) 722 205 007
Courriel: underwriting@ati-aca.org

CÔTE D'IVOIRE

Abidjan, Côte d'Ivoire
Mobile: (+225) 77 571 448
Courriel: cotedivoire@ati-aca.org

BUREAU REGIONAL DE L'AFRIQUE AUSTRALE

Lusaka, Zambie
Tél: (+260) 211 227 745
Mobile: (+260) 978 778 545
Courriel: zambia@ati-aca.org

TANZANIE

Dar es Salaam, Tanzanie
Tél: (+255) 22 260 1913 / 1938
Mobile: (+255) 782 390 531
Courriel: tanzania@ati-aca.org

UGANDA

Kampala, Ouganda
Tél: (+256) 312/393 908 999
Mobile: (+256) 776 966 900
Courriel: uganda@ati-aca.org

BUREAU RÉGIONAL AFRIQUE DE L'OUEST FRANCOPHONE

Cotonou, Bénin
Tel: (+229) 62 33 52 52
Mobile: (+229) 62 73 52 52
Courriel: benin@ati-aca.org

www.ati-aca.org

